

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Monsieur Abdalah Mohamed demeurant Chaussée de Louvain 21 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Route de Rixensart, 94 à 1300 Wavre et cadastré division 4, section A n°444R9.

Le projet consiste à l'installation d'une pompe à chaleur au sein de l'habitation. Une unité extérieure sera placée en façade avant, le long de la mitoyenneté de droite, accolée à l'habitation et disposée perpendiculairement à celle-ci. Ses dimensions seront de 1,01 m de haut / 1,27 m de long / 53 cm de large. Le niveau sonore renseigné que développera l'installation sera compris entre 35 et 38 Décibels.

L'annonce de projet est réalisée en application de l'article D.VIII.13 du Code : L'autorité compétente pour adopter le plan, périmètre, schéma ou le guide et pour délivrer les permis et certificats d'urbanisme n° 2, ainsi que les collèges communaux des communes organisant l'annonce de projet ou l'enquête publique, peuvent procéder à toute forme supplémentaire de publicité et d'information dans le respect des délais de décision qui sont impartis à l'autorité compétente.

La consultation du dossier se fera de manière électronique en adressant une demande par e-mail via l'adresse urbanisme@wavre.be. En cas de stricte nécessité, une consultation des documents sur place pourra être organisée uniquement sur rendez-vous. Toute demande de rendez-vous doit être formulée par e-mail à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 22 avril au 6 mai 2022 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be.

A Wavre, le 12 avril 2022